

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

➤ ANIMATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Responsable Pédagogique : Hakima MOUNIR
Responsable d'année : Laurence COSTES

Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	4
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	7
CALENDRIER	10
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	11
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales I	12
UE 2 - Pratiques de la recherche I - Méthodologie de l'enquête	20
UE 3 - Langages et outils professionnels I	22
UE 4 - Contextes et environnements professionnels	25
UE 5 - Contextes et environnements territoriaux	27
UE 6 - Séminaire de pré-spécialisation	31
UE 7 - Pratiques de la recherche II	33

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

Sont admis par la Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) ou la Validation des Acquis Professionnels (V.A.P.) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises, les informations et les démarches à effectuer sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E. :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P. :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Le Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 41 78 48 03
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2017/2018
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat » et qui ne sont pas en formation continue.

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 9 juillet 2018.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2017/2018

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 9 juillet 2018 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Education et Sciences Sociales (bureau 614) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription administrative des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Hamid KEBBICHE
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
hamid.kebbiche@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, bureau 614, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603.

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 17 septembre 2018.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU.

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants.

Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'éducation » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- **Animation et Education Populaire**
- **Insertion Formation**
- **Intervention Sociale**
- **Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux**

La mention de Master « Sciences de l'éducation » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser:

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2018.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

(cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu.

Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée.

La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, au plus tard 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD.

Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage)

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies.

De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite.

Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée.

La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, 3 semaines après le début des enseignements, délai de rigueur.

Réunion d'accueil et d'information lundi 17 septembre 2018 à 9h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 38 - Lundi 17/09/2018
Vacances de Noël	Du 21/12/2018 après les cours
	Reprise des cours le 03/01/2019
Révisions	Semaine 07 le 15/02/2019
Examens	Semaine 08 le 18/02/2019
Jury	Semaine 11 le 11/03/2019

Table ronde

Semaine 06 le 08/02/2019 le matin

Bilan M1 premier semestre

Semaine 06 le 08/02/2019 après-midi

Semestre 2

8 semaines de stage	Semaine 13 à partir du 25/03/2019
Jury 1	Semaine 24 le 14/06/2019

2ème session :

Semestre 1 et 2

Révisions	Semaine 25
Examens / rendu de dossier	Semaine 26
Jury 2	Semaine 28 le 12/07/2019

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2018-2019 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.
- La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Mutations de l'action publique	18h CM	2 ECTS
ECUE 1.2 Analyses sectorielles de politiques publiques	45h CM	5 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques et des programmes d'organismes internationaux	9h CM	1 ECTS
ECUE 1.4 Diversité et approches interculturelles	9h CM	1 ECTS

UE 2 - Pratiques de la recherche I - Méthodologie de l'enquête

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	1 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	2 ECTS

UE 3 - Langages et outils professionnels I

ECUE 3.1 Langues niveau I	24h TD	2 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	2 ECTS
ECUE 3.3 Outils de préprofessionnalisation	24h TD	2 ECTS

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 5 - Contextes et environnements territoriaux

ECUE 5.1 Contextes institutionnels	18h TD	3 ECTS
<i>Dont 9h de cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »</i>		
ECUE 5.2 Séminaire Europe I	18h TD	3 ECTS
<i>Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »</i>		

UE 6 - Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 6.1 Séminaire « Animation et Education Populaire »	60h TD	9 ECTS
ECUE 6.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel	24h TD	3 ECTS

UE 7 - Pratiques de la recherche II

ECUE 7.1 Etude de terrain	54h TD	9 ECTS
ECUE 7.2 Note de problématique	54h TD	9 ECTS

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Mutations de l'action publique

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

Intervenant : Dominique ARGOUD

18h CM

CONTENU

Nous analyserons les mutations de l'action publique sous un angle d'analyse sociologique.

En l'occurrence, nous regarderons comment un certain nombre de mutations sociétales peuvent avoir des répercussions très concrètes sur les dispositifs publics existants.

Ainsi, dans les pays industrialisés, la vie sociale s'est structurée autour de trois âges et temps sociaux : la formation (la jeunesse), le travail (la maturité), la retraite (la vieillesse).

Or, aujourd'hui, une telle organisation du cycle de vie est déstabilisée car l'individu est amené à s'affranchir partiellement des normes sociales guidant son parcours de vie, pour se construire lui-même sa propre trajectoire de vie.

Cette évolution majeure, qui a aussi des conséquences sur le rapport des individus au temps et au territoire, oblige les politiques publiques à tenter de s'adapter à cette nouvelle réalité.

Dans cette perspective, nous analyserons le succès actuel de la notion de « parcours » dans les dispositifs publics.

BIBLIOGRAPHIE

- Beck (U.), La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité. Aubier, 2001 (1986).
- Cavalli (S.), « Modèle de parcours de vie et individualisation. Un état du débat », *Gérontologie et Société*, n°123, décembre 2007, p.55-69.
- Gaudin (J.-P.). Pourquoi la gouvernance ? Presses de Sciences Po, 2002.
- Giddens (A.), Les conséquences de la modernité. L'Harmattan, 1994.
- Informations sociales, Temps sociaux : concordances et discordances, n°153, mai-juin 2009.

ECUE 1.2 Analyses sectorielles des politiques publiques

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

45h CM

1.2 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : Cédric FRETIGNE

9h CM

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l' « employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

- Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.
- Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.
- Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.
- Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.
- Ghaffari S. et Podevin G. édés (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.
- Giret J.-F., Lopez A., Rose J. édés (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.
- Laot F. F. et de Lescure E. édés (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.2 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Intervenant : Philippe SEMENOWICZ

9h CM

CONTENU

Après avoir dressé un panorama général des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, l'objet de l'enseignement est de présenter les principales analyses théoriques qui ont été faites de ce secteur. On peut classer ces recherches en trois grandes catégories :

- les approches en termes de traitement social du chômage
- les approches en termes d'intermédiation
- les approches en termes de gestion des mobilités

Chacune de ces approches sera présentée successivement durant le cours.

BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

BONVIN J.M., FARVAQUE N. (2007), « L'accès à l'emploi au prisme des capacités, enjeux théoriques et méthodologiques », *Formation emploi* n°98, pp. 9-23.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

GAZIER B. (2003), *Tous "sublimes" : vers un nouveau plein emploi*, Flammarion, Paris.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

1.2 - Animation et éducation populaire

Enseignant responsable : Audrey BAUDEAU

Intervenant : Audrey BAUDEAU

9h CM

CONTENU

Comment compter, identifier, situer et former les «animateurs» qui, aux marges du système scolaire, encadrent et éduquent un public varié ?

En dépit de la fréquente précarité de leur emploi, les animateurs, dont le travail s'articule avec l'engagement militant, prétendent favoriser les compétences sociales et civiques de leurs publics.

Ne contribuent-ils pas ainsi à redéfinir les frontières de l'école et des savoirs ?

Ces professionnels d'un genre nouveau ne sont-ils pas symptomatiques du changement des modes d'intervention de l'état social ?

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle, à paraître.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.2 - Education

Enseignant responsable : Nicolas DIVERT (nicolas.divert@u-pec.fr)

Intervenant : Nicolas DIVERT

9h CM

CONTENU

L'éducation focalise les regards et suscite de multiples avis, chacun ayant une opinion sur ce qu'elle est, ce qu'elle devrait être mais aussi ce qu'elle était.

Nourries par de nombreux indicateurs et diverses comparaisons, ces positions ne peuvent pas être saisies si les ambitions qu'elle affiche ou les attentes qu'elle suscite sont écartées.

Malgré les transformations profondes auxquelles elle a dû et doit constamment faire face, l'éducation génère d'importantes critiques.

L'éducation ne peut se réduire à l'école mais toutes les deux sont notamment l'œuvre d'une histoire sociale et politique que nous essayerons d'aborder dans ce cours.

A partir de l'appréhension de thèmes tels que l'orientation, les diplômes, la carte scolaire ou les curricula, nous replacerons dans leur contexte ces questions devenues récurrentes et nous verrons les problématiques contemporaines qu'elles soulèvent, en France mais aussi dans d'autres pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Anyon J., 1980, « Social Class, and the Hidden Curriculum of Works », *Journal of Education*, 162, n° 1, p. 67-92.
- Bernstein B., 1996, *Pedagogy, Symbolic Control and Identity: Theory, Research and Critique*, London, Taylor & Francis.
- Glasman Dominique, Oeuvrard Françoise, 2004, *La déscolarisation*, Paris, La Dispute.
- Isambert-Jamati V., 1969, « Une réforme des lycées et collèges. Essai d'analyse sociologique de la réforme de 1902 », *L'Année sociologique*, 3^e série, vol. 20, p. 9-60.
- Lelièvre Claude, 1990, *Histoire des institutions scolaires (depuis 1789)*, Paris, Nathan.
- Millet Mathias, Moreau Gilles (dir.), 2011, *La société des diplômes*, Paris, La Dispute.
- Prost Antoine, 1992, *Education, société et politiques*, Paris, Seuil.
- Robert André, 1993, *Système éducatif et réformes*, Paris, Nathan.
- Tanguy L., 1983, « Savoirs et rapports sociaux dans l'enseignement secondaire en France », *Revue française de sociologie*, vol. 24, 2, p. 227-254.
- Tanguy Lucie, 1991, *L'enseignement professionnel en France : des bouviers aux techniciens*, Paris, PUF.
- Terrail Jean-Pierre (dir.), 1997, *La scolarisation de la France : critique de l'état des lieux*, Paris, La Dispute.
- Terrail Jean-Pierre, 2002, *De l'inégalité scolaire*, Paris, La Dispute.
- Van Zanten Agnès, 2001, *L'école de la périphérie*, Paris, PUF.
- Young M. F. D., 1971, *Knowledge and Control: New Directions for the Sociology of Education*, London, Collier-Macmillan.

ECUE 1.2 - Social Analyses sectorielles de politiques publiques

Enseignant responsable : Eric GILLES (eric.gilles@u-pec.fr)

Intervenant : Eric GILLES

9h CM

CONTENU

Les politiques sociales seront interrogées sous trois angles: les institutions publiques, l'économie et la sociologie.

Des institutions européennes, étatiques, locales prennent des décisions en matière sociale. D'autres appliquent ces mesures.

Quelles sont ces institutions ?

Quelles sont les mesures adoptées ?

Les politiques sociales connaissent des problèmes financiers depuis les années 80 (retraites, chômage, etc.).

Quels sont-ils ?

En quoi modifient-ils les politiques sociales ?

Peut-on parler de rationalisation des politiques sociales ?

Différents acteurs participent à ces politiques sociales (législateurs, chefs de service, travailleurs sociaux, bénéficiaires...).

Sont-ils relativement autonomes par rapport aux règles explicites ?

A-t-on un nouveau rapport aux bénéficiaires ?

BIBLIOGRAPHIE

- Dominique Argoud, « La protection sociale en contexte de crise », *Problèmes économiques*, septembre 2015, Paris, La documentation française.
- Isabelle Astier, *Sociologie du social et de l'intervention sociale*, 2010, Paris, Armand Colin.
- Michel Chauvière, *Trop de gestion tue le social*, 2010 (1ère éd. : 2007), Paris, La Découverte.
- Mireille Elbaum, *Économie politique de la protection sociale*, 2011, Paris, PUF.
- Valérie Löchen, *Comprendre les politiques sociales*, 2013, Dunod.
- Marc de Montalembert (dir.), *La protection sociale en France*, 2013, La Documentation française.

ECUE 1.3 Analyse des politiques et des programmes d'organismes internationaux

Enseignant responsable : Pascal LAFONT (pascal.lafont@u-pec.fr)

Intervenants : Marcel PARIAT et Pascal LAFONT

9h CM

CONTENU

Ce cours a pour vocation de présenter les axes des politiques et des programmes internationaux.

Il s'intéresse pour une part aux organismes internationaux dont les missions visent à promouvoir l'éducation et la formation dans le monde, et pour une autre part aux programmes d'études et d'évaluation de portée internationale.

Il a pour objectif de mettre en perspectives les politiques nationales et internationales en privilégiant notamment l'analyse des jeux d'acteurs à ces différents niveaux.

La perspective privilégiée est celle de la lecture sociologique critique des politiques internationales affichées par les organismes et les états.

Qu'entend-t-on par organismes internationaux ?

ONU/PNUD - OMS - OCDE - PISA - UNESCO - Banque Mondiale - OIT/BIT - ONG...

Que recouvrent leurs périmètres d'intervention ?

Analyse critique des politiques de ces organismes.

Les programmes dessinent-ils des politiques ou les politiques invitent-elles à la définition de programmes ?

Quelles cohérences, et quelles spécificités entre ces organismes ?

BIBLIOGRAPHIE

- Brauman, R. (2006). Penser dans l'urgence : parcours critique d'un humanitaire. Paris : Seuil, 272 p.
- Coconnier M.-L. et Pommier B. (2009). L'action humanitaire. Paris : Presses Universitaires de France, 128 p.
- Dioubaté B. (2009). La Banque mondiale et les pays en développement. De l'ajustement structurel à la bonne gouvernance. Paris : L'Harmattan, 264 p.
- Grunewald F. (2005). Bénéficiaires ou partenaires : quels rôles pour les populations dans l'action humanitaire ? Paris : Karthala, 432 p.
- Maurel C. (2015). Histoire des nations unies. Géopolitique, relations internationales, diplomatie, histoire. Paris : L'Harmattan, 346 p.
- Maurel C. (2010). Histoire de l'UNESCO Les trente premières années de 1945 à 1974. Paris : L'Harmattan, 312 p.
- Piveteau, A. et Hugon. (2004). Evaluer les ONG. Paris : Karthala, 384 p.
- Ryfman, P. (2004). Les ONG. Paris : La Découverte, 128 p.
- Stangherlin G. (2005). Les acteurs des ONG : l'engagement pour l'autre lointain. Paris : L'Harmattan, 246 p.
- Zimet J. (2006). Les ONG de nouveaux acteurs pour changer le monde. Paris : Autrement, 2006, 80 p.

ECUE 1.4 Diversité et approches interculturelles

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenante : Hakima MOUNIR

9h CM

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures.

La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels. Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiants à la thématique de la diversité, de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectif spécifique du cours :

1. Interroger les concepts qui sous-tendent les thématiques de la diversité et d'interculturalité;
2. Comprendre les relations intergroupes et les processus d'intégration (ouverture à la diversité, étude des rapports intergroupes et des caractéristiques socioculturelles des groupes sociaux, conflits), les valeurs liées aux différences ainsi que leur incidence sur la vie en société, sur les activités d'apprentissage, de formation ou de management;
3. Acquérir un savoir-faire en communication interculturelle;
4. Identifier les attitudes favorisant la prise en compte de la diversité et la construction d'une citoyenneté Européenne.

BIBLIOGRAPHIE

- Abdallah-Pretceille M., « Enjeux et traitement de la diversité culturelle à l'école », in Houpert-Merly D. (coord.), 2001.
- Pour une éducation interculturelle. Recherches et pratiques, Séminaire Saint-Denis de la Réunion avril 2000, L'Harmattan, 144 p., p. 13-27.

Modalités d'évaluation de l'UE 1

1ère session - Régime général :

- 1) examen ECUE 1.1 en contrôle continu
- 2) examen ECUE 1.2 examen terminal de 2 heures avec deux sujets au choix
- 3) examen ECUE 1.3 contrôle continu
- 4) examen ECUE 1.4 dossier thématique écrit en groupe

1ère session - Régime dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable.

- 1) ECUE 1.1 : contrôle continu selon le même mode que le régime général (prendre contact avec M. Argoud).
- 2) ECUE 1.2 : examen terminal de 2 heures avec deux sujets au choix
- 3) ECUE 1.3 : dossier individuel
- 4) ECUE 1.4 : dossier thématique écrit individuel

2ème session - Régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

- 1) examen ECUE 1.1 et 1.2 : écrit commun de 2 heures avec deux sujets au choix
- 2) ECUE 1.3 : dossier individuel
- 3) ECUE 1.4 : dossier thématique individuel

UE 2 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE I – METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

ECUE 2.1 Méthodologie

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenante : Hakima MOUNIR

12h TD

CONTENU

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants(es) aux ficelles théoriques et pratiques de la recherche en sciences sociales.

Aussi, il vise à donner les connaissances de base indispensables à la réalisation d'un mémoire de recherche.

L'accent est mis sur les différentes étapes de la réalisation d'un travail de recherche : objectifs et démarches, construction de l'objet et problématique, définir les méthodes appropriées, techniques de recueil des données, constater et analyser.

Pour illustrer ces différentes étapes, le cours s'appuiera d'une part sur des cours théoriques, des textes d'enquêtes sociologiques et d'autre part sur les objets de recherche des étudiant.e.s.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaud S et Weber F. *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La découverte, 2005.
- Berthier N. *Les techniques d'enquête. Méthode et exercices corrigés*, Paris, Colin.1998.
- Blanchet A et Gotman A. *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 2005.
- Bourdieu P. *Questions de sociologie*, Paris, Éd de Minuit, 1980.
- Quivy R et Van Campenhoudt L. *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.1

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 2.2 Techniques d'enquête

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenante : Hakima MOUNIR

18h TD

CONTENU

Cet enseignement permet d'accompagner les étudiant.e.s à s'approprier différentes techniques de recueil de données utilisées en sciences sociales : la méthode de l'entretien, l'observation et le questionnaire.

Procéder à l'analyse des données empiriques recueillies demande des méthodes d'analyse que nous exposons en cours.

BIBLIOGRAPHIE

- Beaud, Stéphane, 1996, L'usage de l'entretien en sciences sociales, Plaidoyer pour l'entretien ethnographique, *Politix* (35): 226-257.
- Bernstein, Basil, 1975, *Langage et classes sociales*, Paris : Editions de Minuit.
- Blanchet, Alain, Anne Gotman, 1992, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris : Nathan.
- Bourdieu, Pierre, 1984, L'opinion publique n'existe pas, In *Questions de sociologie*, P. Bourdieu, Paris : Les éditions de Minuit.
- Bourdieu, Pierre, 1993, *La misère du monde*, Paris : Seuil.
- Bourdieu, Pierre, 1994, L'illusion biographique, In *Raisons pratiques*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.
- Bourgois, Philippe, 1993, Homeless in El Barrio, In *La misère du monde*, edited by P. Bourdieu, Paris : Seuil.
- Champagne, Patrick, Rémi Lenoir, Dominique Merllié, Louis Pinto, 1999, *Initiation à la pratique sociologique*, Paris : Dunod.
- De Singly, François, 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Paris : Nathan.
- Lewis, Oscar, 1961, *Les enfants de Sanchez*, Paris : Gallimard.
- Spire, Alexis, 2008, *Accueillir ou reconduire : enquête sur les guichets de l'immigration*, Paris : Raisons d'agir.
- Wacquant, Loïc, 1989, Corps et âme, Notes ethnographiques d'un apprenti boxeur, *Actes de la recherche en sciences sociales* (80):34-67.
- Wallraff, Günter, 1986. Tête de Turc, Paris : La Découverte.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.2

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit, contacter l'enseignant.

2ème session - Régime général et dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Les étudiant.e.s doivent contacter les enseignants en cas d'absence.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS I

ECUE 3.1 Langues niveau I

Enseignante responsable :

Intervenante : Fatima Anani (fatime.anani@u-pec.fr)

24h TD

CONTENU

L'enseignement prend appui sur le **CECRL** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) et vise à développer l'autonomie des étudiants.

Les activités langagières suivantes sont donc systématiquement travaillées : **compréhension orale et écrite, expression écrite, expression orale en continu et en interaction.**

L'objectif des cours est de permettre aux étudiants de communiquer dans les situations de la vie quotidienne, de consolider leur autonomie dans les cinq compétences énumérées ci-dessus.

Ils ont également pour objectif la compréhension de textes authentiques, l'approfondissement de la connaissance de la culture des pays anglophones, et le perfectionnement de la communication orale et écrite.

Les activités d'usage de la langue s'articulent autour d'entrées culturelles et sociétales.

Ainsi nous aborderons la libéralisation du système éducatif et de formation britannique, en nous interrogeant sur le remplacement des *comprehensive schools* par les *academies*, mais aussi par les *free schools*, lesquelles sont cogérées par les parents et les bassins d'emploi, et néanmoins soumises, du fait d'un programme national à respecter, à un fort contrôle gouvernemental.

Une approche nouvelle se dessine à travers cette libéralisation du système, qualifiée de « bottom to top approach », générant des systèmes innovants (*lifelong learning*, qualification économique et professionnelle...).

Les étudiants découvriront également EPREL langues, qui leur permettra de travailler l'anglais en autonomie.

BIBLIOGRAPHIE

- Berland-Delepine La Grammaire Anglaise de l'Etudiant Ophrys, 2000
- Jean Rey Le Mot Et L'Idee Anglais 2 Ophrys, 1991
- www.npr.org
- www.bbc.co.uk/radio4/
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.iht.com

Modalités d'évaluation ECUE 3.1

1ère session - Régime général : contrôle continu, 50% écrit et 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : devoir sur table de 2 heures ; compréhension et expression écrites.

2ème session - Régime général et dérogatoire : devoir sur table d' 1 heure et demie ; compréhension et expression écrites.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.2 TICE

Enseignant responsable : Bernard ANDRE (andre@u-pec.fr)

Intervenant : Bernard ANDRE

24h TD

CONTENU

Le cours a pour but de vous aider à maîtriser les logiciels qui permettent de créer des enquêtes en ligne, d'exploiter les résultats obtenus à l'aide d'un tableur, de rédiger le rapport ou le mémoire qui résultera de l'enquête et du traitement des données obtenues.

Les logiciels utilisés seront un logiciel de création d'enquête en ligne, un tableur (Excel 2013) un logiciel de traitement de texte (Word 2013)

Les attentes

Outre un questionnaire de qualité universitaire, il est attendu des étudiants qu'ils maîtrisent, concernant le traitement de texte, non seulement l'orthographe et la syntaxe mais aussi des éléments simples de mise en page et les usages typographiques en français. Sur le plan technique, Les étudiants devront être capables de créer ou de modifier un modèle de document, de créer, modifier, supprimer des styles de paragraphes et des styles de caractères, de créer des sommaires automatiques, de paginer automatiquement le document, de numéroter automatiquement les parties et sous parties du document.

Concernant le tableur, les étudiants sauront créer des tableaux ou listes de type base de données d'utiliser des fonctions, de faire des graphiques cohérents.

BIBLIOGRAPHIE

Ramat Aurel : Le Ramat typographique, Édition Charles Corlet

Perrousseaux Yves : Mise en page et impression notions élémentaires, Ateliers Perrousseaux

Les informations sur Excel, Word et les logiciels en général se trouvent dans l'aide de logiciels et en ligne.

Modalités d'évaluation : ECTS Coefficient :

Régime général : travaux à rendre sur EPREL

L'évaluation se fait en contrôle continu. Sont appréciés les qualités techniques et l'intérêt du travail présenté. Les étudiants doivent rendre sur EPREL, une enquête, le traitement de l'enquête avec Excel, la rédaction des résultats de l'enquête à l'aide de Word au plus tard à la date du dernier cours

Régime dérogatoire : travaux à rendre EPREL

Les étudiants en régime dérogatoire doivent rendre sur EPREL, une enquête, le traitement de l'enquête avec Excel, la rédaction des résultats de l'enquête à l'aide de Word au plus tard à la date du dernier cours.

Accompagnement pédagogique :

Les étudiants en régime dérogatoire se rapprochent de leurs camarades de promotion pour obtenir le contenu des cours.

Rattrapage :

Les étudiants qui passeront le rattrapage devront rendre sur EPREL, une enquête, le traitement de l'enquête avec Excel, la rédaction des résultats de l'enquête à l'aide de Word. Chaque travail devra répondre aux exigences indiquées dans les attentes qui auront été détaillées en cours.

ECUE 3.3 Outils de préprofessionnalisation

Enseignante responsable : Isabelle Cariat (i.cariat@andesi.asso.fr)

Intervenante : Isabelle Cariat

24h TD

CONTENU

Les fondamentaux du droit du travail

Cet enseignement s'adresse à des non-juristes et constitue une approche généraliste, claire et actualisée permettant aux étudiants de savoir analyser les questions de droit du travail et

d'en appliquer les notions essentielles aux situations rencontrées dans leurs contextes professionnels

BIBLIOGRAPHIE

Des références bibliographiques seront indiquées aux étudiants lors des séances de Travaux Dirigés.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.3

1ère session - Régime général : Contrôle continu écrit, dossier à rendre.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit de synthèse sur la base de documents.
Prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit de synthèse sur la base de documents.
Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : 8 ateliers de trois heures ou 4 ateliers de six heures avec un apport méthodologique en cours, suivi et accompagnement des groupes.

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail, des organisations

2 groupes: IF + EIPI (M. DELALOY), IS + AEP (S. HARRISON)

Enseignant responsable : Stuart HARRISON

Intervenants : Stuart HARRISON

24h TD

CONTENU

L'objet général de l'ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'analyser une situation organisationnelle, à partir de ses aspects formels et informels.

L'observation et l'analyse des aspects informels (comportements individuels et collectifs) permettent notamment de comprendre la nécessité de considérer des organisations dans leurs particularités. Différentes théories sur le travail et sur l'organisation sont d'abord proposées en montrant leurs principales caractéristiques et leurs limites théoriques : l'approche rationaliste et scientifique; l'approche psychosociologique.

L'analyse stratégique et systémique des situations organisationnelles, en tant que proposition conceptuelle et méthodologique principale de cet ECUE, représente une possibilité de dépasser certaines de ces limites.

Elle est développée à travers une présentation des concepts et l'étude de cas (exercices d'application).

Différents concepts organisationnels sont exposés (le pouvoir, la rationalité limitée, les représentations collective de la réalité, le changement, le système, le jeu, la stratégie) et la posture intellectuelle de l'observateur est explorée à travers le recueil des données et le raisonnement pratique. Les approches possibles au changement et à la coopération sont questionnées à travers les cas étudiés, ainsi que des phénomènes rencontrés de manière récurrente dans les organisations (interactions conflictuelles, non-conformité, démotivation, freinage, absentéisme).

L'approche pédagogique vise ainsi à faciliter l'acquisition, à partir de l'étude des cas et accompagné par l'enseignant, d'un cadre méthodologique pour que l'étudiant puisse approfondir sa propre réflexion sur les enjeux de la coopération, pour l'ensemble des membres d'une organisation, et les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet ou une action collective.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.
- Foudriat M., Sociologie des organisations, Pearson, 2005, 340 p.
- Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.
- Friedberg E., Le pouvoir et la règle, Le Seuil, 1993.

Modalités d'évaluation ECUE 4.1

1ère session - Régime général : contrôle continu, validation par la présentation orale d'un dossier individuel.

1ère session - Régime dérogatoire : dossier à retourner par mail.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit à rendre, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : présentation des concepts et textes ; travail en grand et petit groupe sur des cas pratiques avec un accompagnement par l'enseignant.

ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

Enseignante responsable : Redouane TAMERT

Intervenant : Redouane TAMERT

24 TD

CONTENU

L'éducation au développement durable représente un défi majeur pour les acteurs associatifs et institutionnels. Citoyens enseignants, éducateurs et animateurs, mettent leur énergie et leur intelligence collective pour face aux enjeux environnementaux, économiques, culturels et sociaux qui menacent l'avenir.

Des initiatives citoyennes locales portés par les travailleurs sociaux voient le jour dans nos territoires, elles ouvrent de nouvelles voies d' une participation réelle à l'émergence d'un

changement en profondeur de notre façon de produire et de consommer. Ainsi la maxime: Agir localement et réfléchir globalement se trouve incarnée, en adéquation avec les préoccupations des citoyens.

C est autour de ces questions que nous partageront nos expériences professionnelles.

BIBLIOGRAPHIE

Edgar Morin, A B kern , *Terre patrie*. Paris Seuil 1993.

P Matage . *Les enjeux du développement durable*. Paris. L'Harmattan 2005.

Brundtland G.H . *Notre avenir à tous*. Paris , le fleuve 1987.

Boutaud A. (2002) Le développement durable, entre construction coopérative et appropriation compétitive : une valeur nouvelle issue de la négociation internationale, Rapport à l'ADEME n°1, 59 p.

Brodhag C. (1994) Pour concilier l'entreprise et l'environnement, il faut adopter une approche systémique. *Annales des Mines*, décembre 1994.

Brodhag C. (2002), La recherche d'une autre mondialisation, suppose une nouvelle manière de gouverner, in *Les nouveaux utopistes du développement durable*, ouvrage collectif sous la direction de Anne -Marie Ducroux, collection Mutation, éditions Autrement

CIRAD (1995) La notion de développement durable (<http://www.reds.msh-paris.fr/communication/textes/devdur.html>)

Modalités d'évaluation ECUE 4.2

1ère session - Régime général : contrôle continu oral et présence à 6 rencontres du mardi obligatoires.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit.

Prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : dossier, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

Accompagnement pédagogique : 4 ateliers, suivi individualisé, outils méthodologiques en ligne

UE 5 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS TERRITORIAUX

ECUE 5.1 Contextes institutionnels

Enseignant(e)s responsables : Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr),

Intervenant(e)s : Danielle LAPORT,

18h TD

CONTENU (DANIELLE LAPORT) *9h tronc commun parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »*

Ce cours « Socialisation et crise des institutions » doit permettre d'approcher de manière pratique les principales théories qui analysent les mécanismes et dynamiques en lien avec la recherche du lien social, de la cohésion sociale.

La question de l'accès à l'emploi, à travers les dispositifs d'insertion professionnelle, sera utilisée comme support.

L'insertion vient questionner le concept de socialisation et invite à se pencher sur le rôle et la place des institutions dans les processus de socialisation.

- Appréhender l'évolution du concept de socialisation.
- Aider à mettre en regard les théories à partir du concept de socialisation et à comprendre l'utilité de la théorie.
- Clarifier le rôle des institutions dans la société et leur contribution dans les processus de socialisation à la lumière des approches théoriques.

BIBLIOGRAPHIE (DANIELLE LAPORT)

- LAPORT (D), 2008, Jeunes chômeurs de la Martinique et socialisation. Les dispositifs d'insertion professionnelle, une opportunité pour le changement, Paris, Ed. Publibook.
- LATOUR (B), 2005, Changer de société, refaire de la sociologie, Paris, Ed. La Découverte.
- BLANC (M), 1992, Pour une sociologie de la transaction sociale, Paris, Ed. L'Harmattan.
- CAZENEUVE (J), 1976, Dix grandes notions de la sociologie, Paris, Ed. du Seuil.
- SAINSAULIEU (R), 2001, Des sociétés en mouvement. La ressource des institutions intermédiaires, Paris, Ed. Desclée de Brouwer.
-

Modalités d'évaluation ECUE 5.1

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit, 50% Danielle LAPORT, 50% Redouane TAMERT.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant.

2ème session - Régime général et dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 5.2 Séminaire Europe I

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP », « EIPI »

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

Intervenants : Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h TD

CONTENU

Le séminaire Europe vise à mettre en dialogue les enjeux européens en matière de développement et d'animation des territoires, d'éducation, de formation, de cohésion sociale et de développement durable avec les savoirs issus de la recherche en sciences de l'éducation et sciences sociales et des expérimentations. La réflexion sera nourrie par des questions de recherche qui investissent les enjeux propres aux politiques sociales, aux politiques éducatives, à la citoyenneté, l'interculturalité et à la mobilité dans l'espace européen. Cette année, l'accent sera mis sur les défis actuels de l'Union Européenne. Nous analyserons leurs impacts aux échelles nationales, régionales et locales. Les interventions souligneront les défis de la démocratie et interrogeront les concepts de la citoyenneté et de l'interculturalité dans l'espace pluriculturel et plurilingue que constitue l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

Dehousse R. (dir) (2009). Politiques européennes. Paris : Presses de Sciences Po

Moreau Defarges, P. (2005). Les institutions européennes. Paris : Armand Colin

Luciano R. (2017). Transférabilité des savoirs et des compétences dans la formation et la mobilité professionnelle des éducateurs spécialisés dans l'espace européen. Étude comparative entre l'Italie et la France. Education. Université Côte d'Azur, 2017.

Perrin, P. (2006). « Réplication des institutions et convergence des territoires », Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2006/2 (juillet), p. 281-301.

Rostane M. (à paraître). L'Union européenne ou les paradoxes d'une identité malheureuse. Revue de l'Union Européenne, Dalloz éditions.

Swanie P. (2016). Mobilités intra-européennes, quel accueil pour les indigents?: Roms roumains en France. Savoir / Agir , Editions du Croquant, 2016, Accueillir les migrants, pp.53-59.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

1ère Session - Régime général : Rédaction d'un dossier collectif à partir d'une étude de cas.

1ère Session - Régime dérogatoire : Rédaction d'un dossier individuel à partir d'une étude de cas ou à partir d'une étude bibliographique (choisi par l'évaluateur).

2ème session - Régime général et dérogatoire : les étudiants rendent un dossier individuel à partir de leur terrain. Les dossiers devront être rendus après le 1^{er} jury

Accompagnement pédagogique : Après la proclamation des résultats une séance est prévue pour rendre les dossiers et les commenter

UE 6 - SEMINAIRE DE PRE-SPECIALISATION

ECUE 6.1 Séminaire « Animation et Education Populaire »

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s :Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr), Christophe JAUNET (christophe.jaunet@u-pec.fr) et Yahia ADANE (yahia.adane@u-pec.fr)

60h TD

6.1(A) ANIMATION ET EDUCATION POPULAIRE**Intervenant** : Christophe Jaunet**Nombre d'heures** : 24h TD

Approche socio-historique de l'animation.

Les sciences sociales, lorsqu'elles s'intéressent à l'éducation, se préoccupent essentiellement des apprentissages scolaires alors que nous apprenons beaucoup, au cours de notre vie, d'expériences extérieures à l'école.

Mon enseignement proposera, par une approche socio-historique, un temps de réflexion et de discussion permettant d'imaginer des voies de dépassement de ce paradoxe en s'intéressant aux rôles respectifs et aux interactions entre les différents espaces éducatifs au sein desquels s'inscrivent les expériences des enfants et des jeunes.

6.1 (B) ANIMATION ET EDUCATION POPULAIRE**Intervenants** : Christophe JAUNET, Yahia ADANE**Nombre d'heures** : 24h TD

Les interventions publiques dans le champ social sont mises en œuvre dans un ancrage « territorial ».

Les politiques d'emploi, de formation, d'action sociale, culturelle, sportive, éducative ou de loisirs sont déclinées en référence à un territoire, cadre d'intervention qui offre des ressources parfois singulières bien que comportant des contraintes dans la réalisation de projets.

Les politiques publiques de territoire s'articulent dans une gouvernance locale à travers trois dispositifs qui relèvent de politiques sectorielles : Politique de la ville, politique de lutte contre l'exclusion et politiques éducatives locales.

Trois dispositifs d'intervention transversaux donnent une cohérence d'ensemble :

- le contrat de ville,
- le Plan de cohésion sociale,
- le Projet Educatif de Territoire.

L'enseignement proposé exposera ces différentes politiques, avec une approche historique, la définition de cet environnement complexe qu'est le « territoire » pour travailler, dans un second temps, sur l'élaboration et l'animation de projets co-construits dans un cadre partenarial dont les habitants constituent les bénéficiaires et les partenaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Les politiques sociales en France, Dunod, 2014.
- Dictionnaire des politiques territoriales, Presses de Sciences Po, 2011- Rapport de - la cour des comptes sur la politique de la ville, février 2002.
- Joseph CONFAVREUX, Jade LINDGAARD, Stéphane BEAUD, La « **France invisible** », Paris, La Découverte, 2006.
- Yasmine SIBLOT, *Faire valoir ses droits au quotidien. Les services publics dans les quartiers populaires*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Sociétés en mouvement », 2006.

6.1 (C) ANIMATION ET EDUCATION POPULAIRE

Intervenant(e)s : Frédérique Montandon

THEORIES ET PRATIQUES DE COMMUNICATION

Intervenante : Frédérique Montandon

Nombre d'heures : 18H TD

CONTENU

Aborder les théories et les pratiques de la communication (schéma de la communication, intersubjective, en groupe, conduite de réunion). Il s'agira de s'approprier les bases de la communication interpersonnelle (se former à l'entretien non-directif, à l'entretien d'explicitation), d'identifier les différents types de communication, de développer une écoute active, de poser les bonnes questions.

Les objectifs concernent également la formation à la conduite de réunion qui amène à cerner les fondamentaux de l'animation de réunion, à créer une dynamique de réunion.

BIBLIOGRAPHIE

Anzieu D. & Martin J.-Y., *La dynamique des groupes restreints*. PUF. 1986.

Trognon A. & Bromberg M., *Psychologie sociale et ressources humaines*, PUF, 2007.

Vermersch P. *L'entretien d'explicitation*, ESF, 2006.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 6.2 Séminaire de recherche et à caractère professionnel

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)

Intervenant(s) : Juan E Marcos (marcos@elaninterculturel.com)

24h TD

CONTENU

Compétences attendues : Maîtriser la méthodologie de pilotage de projets d'intervention

Objectif : Accompagner l'étudiant dans le développement de compétences en gestion et pilotage de projets d'intervention dans le domaine éducatif, social et/ou socio-culturel.

Le cours met en évidence l'importance de la méthodologie de conception, management et évaluation de projets. Les étudiants seront ainsi confrontés à une brève mise à distance de l'objet d'intervention par le biais d'une approche théorico-pratique à la méthodologie de projets.

Le parcours de formation s'initie par l'analyse de l'importance de bien connaître l'environnement dans lequel l'intervention sera réalisée. En d'autres termes, l'étudiant analyse à la fois l'importance de réfléchir à la fois aux problèmes des publics concernés (groupe cible) et au contexte d'intervention (partenaires) ainsi qu'aux méthodes existantes pour mettre à bien une analyse globale de besoins. Postérieurement, l'étudiant incorpore les principes de gestion nécessaires au pilotage d'un projet d'intervention. Il réfléchit au rôle du manager, aux savoirs techniques à maîtriser et aux outils indispensables à la bonne gestion et implémentation d'un projet. Finalement, il apprend à évaluer et documenter les actions d'intervention afin d'assurer la soutenabilité d'un projet.

Un travail écrit d'analyse critique d'une approche managériale à réaliser en sous-groupe sera demandé.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, J. (1998), *The Care and Feeding of Ideas*, Penguin
- Adler, N. (1997), *International Dimension of Organizational Behaviour*, 3è ed., Cincinnati, Ohio: South Western College Pub
- Bennett, M. J. (2004), Becoming interculturally competent. In J.S. Wurzel (Ed.) *Toward multiculturalism : A reader in multicultural education*. Newton, M.A. : Intercultural Resource Corporation
- Burgoyne, J. (1988), 'Management development for the individual and the organization', in *Personnel Management*, June
- Gardner, H. (1993), *Multiple Intelligences*, Basic Books
- Goffman, E. (1960), *The Presentation of Self in Everyday Life*, Penguin
- Goleman, D. (1996), *Emotional Intelligences*, Bloomsbury
- Grint, K (2001), *The Arts of Leadership*, OUP
- Hales, C (1985), 'What do managers do? A critical review of evidence', *Journal of Management Studies* 23, 88-115
- Heller, R (1985), *The Naked Manager*, Coronet Books
- Kotter, J. (1982), *The General Managers*, Free Press
- Mangham, I. (1988), 'Managing the Executive Process', in Pettigrew, A. (1988) *Competitiveness and the Management Process*, Blackwell
- Mumford, A. (1999), 'What managers really do', *Management Education and Development*, Vol. 18, N° 3
- Parvis, L. (2003) Diversity and Effective Leadership in Multicultural Workplaces, *Journal of environmental health*, 65(7)
- Pedler, M., Burgoyne, J. and Boydell, T. (2007) *A Manager's Guide to Self-Development*, McGraw Hill

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : travail écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire: écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 7 – PRATIQUES DE LA RECHERCHE II

ECUE 7.1 Etude de terrain

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr) et Frédérique MONTANDON
Intervenant(e)s : Hakima MOUNIR

54h TD

CONTENU

Le projet de stage et le compte-rendu de stage sont :

- Orienté vers une participation aux pratiques dans le contexte du stage, l'étudiant se situant plutôt dans une démarche de recherche plutôt d'une découverte ou d'un approfondissement d'actes professionnels.
- Orienté vers l'exploration d'une question théorisée, l'étudiant se situant plutôt dans une démarche de recherche exploratoire.

Dans les deux cas, il s'agit :

- De répondre à une commande de l'institution.
- De proposer une approche, une lecture de l'institution sur un point précis de son activité, point qu'il précisera dans le compte rendu de stage.

Le compte-rendu de stage est en lien avec la note de problématique dans la mesure où c'est à partir de cette expérience qu'il sera possible d'écrire :

- Des précisions sur le contexte.
- Un compte-rendu et une analyse de cette expérience.
- Un objet de recherche mieux cerné.

La note de la recherche exploratoire :

L'étudiant(e) rédige sa note de problématique.

Celle-ci montre qu'il (elle) est capable de construire un questionnement de recherche en fonction de ses centres d'intérêt, en prenant appui sur des matériaux recueillis sur son lieu de stage.

Cet écrit présente :

- Une question de recherche affinée.
- Une bibliographie raisonnée.
- Un dispositif de recueil des données.
- Un premier traitement des données.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.1

1ère session - Régime général : contrôle continu 50% écrit et 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.

Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 7.2 Note de problématique

Enseignante responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr) et Frédérique MONTANDON
Intervenant(e)s : Hakima MOUNIR

54h TD

CONTENU

Les ateliers de recherche consacrés à la note de problématique sont organisés en sous-groupes (environ 6 à 10 personnes selon l'effectif de la promotion).

Ils ont pour vocation d'accompagner les étudiant.e.s. dans la démarche de la recherche. Ces ateliers vous aident à acquérir la rigueur et les outils nécessaires à recherche.

La formulation de questions de recherche pertinentes, le bon déroulement d'une enquête de terrain et la rédaction d'un document final correspondant aux critères de scientificité mais aussi, étape souvent négligée, à des exigences de forme fondamentales.

Chaque étudiant.e.s doit pouvoir rendre compte des éléments de son travail personnel et de sa progression tout au long du cursus afin que les guidants puissent attester de la « conformité » de la démarche et la soutenir.

Pour cela, il doit procéder à la recherche d'un corpus documentaire approprié, au traitement de son objet d'étude et fournir un travail régulier de lecture et d'analyse de celui-ci.

BIBLIOGRAPHIE

- Arborio A-M; Fournier P, *L'enquête et ses méthodes: l'observation directe*, A. Colin, coll. 128, (1999) 2008.
- Bardin L, *L'analyse de contenu*, PUF Quadrige, (1993) 2007.
- Beaud Stéphane ; Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, La Découverte, 1997.
- Becker Howard S ; *Les ficelles du métier*, Guide Repères, la Découverte, 2002.
- Blanchet A ; Gotman A, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, A. Colin, coll. 128, 2007.
- Quivy R ; Van Campenhoudt L, *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, 2006.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 7.2

1ère session - Régime général : contrôle continu 50% écrit et 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.
Prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : 50% écrit et 50% oral.
Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.
